ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

RPB 21
Anciennement EST IMMO DIJON
STRASBOURG (EIDS)
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 euros
Siège social :
2 Rue des Marronniers en Fleurs
21121 AHUY
832 058 689 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03/11/2025, l'Associé Unique a décidé :
- de remplacer à compter du 03/11/2025 la dénomination sociale EST IMMO DIJON STRASBOURG par RPB 21 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social aux activités : De prestations de services en matière de conseil aux entreprises et aux particuliers dans la gestion de patrimoine, notamment l'optimisation fiscale, la gestion d'actifs, la structuration de portefeuilles d'investissements, le conseil en financement, la gestion des risques financiers, ainsi que l'accompagnement dans la mise en place de stratégies patrimoniales adaptées aux besoins spécifiques des entreprises, dans le domaine immobilier, notamment l'assistance à l'acquisition, la gestion, la valorisation, la transmission et l'optimisation d'actifs immobiliers détenus ou envisagés par les entreprises, dans le domaine de l'assurance, ainsi que l'accompagnement et la mise en place de solutions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises et des particuliers.La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou sociétés, françaises ou étrangères, la gestion de ces participations, ainsi que toutes prestations de services rendues aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation,à titre principal ou accessoire, dans le cadre d'une activité de holding, qu'elle soit passive ou animatrice et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social 6 Rue des Demoiselles, 21121 AHUY au 2 Rue des Marronniers en Fleurs, 21121 AHUY, à compter du 03/11/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS, Le Président.

AL25020697

MODIFICATIONS MULTIPLES

AG CONSULTING ET MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
En cours de transformation
En société à responsabilité limitée
Au capital de 200 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 4 rue de la Courtavaux
21700 PREMEAUX PRISSEY
981 669 831 RCS DIJON

Par décision du 21 octobre 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de remplacer à compter du 21/10/2025 la dénomination sociale STAG RACING par AGCM et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social aux activités de : - conseil et prestations dans le domaine du sport automobile et notamment dans la gestion de carrière de pilote,- achat, la vente, la location de tous équipements matériels et véhicules en rapport avec le sport automobile,- prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;- gestion des titres et des valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition,d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;- gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine,quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;- animation et la fourniture de prestations notamment comptables, administratives et financières aux filiales ;- gestion des ressources humaines ;- étude, l'organisation et la mise en place de stratégie commerciales, de système d'information, de communication et de marketing ;- création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissement, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;- prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets,concernant ces activités ;- et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.- une augmentation du capital social de 19 800 euros par incorporation de réserves.En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux cents euros (200 euros).
Nouvelle mentionLe capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 euros).
- la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président :Monsieur Adrien DE GAIL,demeurant 4 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Adrien DE GAIL, Associé Unique, 4 rue de la Courtavaux,21700 PREMEAUX PRISSEY.
POUR AVIS

AL25020712

MODIFICATIONS MULTIPLES

«SCI - SAIL»
DIJON (21000),
5B Rue du Lycée
R.C.S de DIJON : 491 297 214
Au capital de 175 000 €

Aux termes d'un PV d'AGE du 15/10/2025, il a été décidé :
- le transfert du siège social à TAILLADES (84300),12 Lotissement le Clos des Peupliers
- la prorogation de la durée de la société jusqu'au 30 juillet 2066
L'adresse du gérant a été modifiée :
- Mme Cécile CHAMPY : TAILLADES (84300), 12 Lotissement le Clos des Peupliers
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.
Pour avis, Le gérant.

AL25020723

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

C.2S-FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 9 000 Euros
Siège social :
71100 CHALON-SUR-SAONE
15, rue Saint-Georges
(transféré à 21200 BEAUNE
14,avenue Albert Bichot)
513 384 818 R.C.S.
CHALON-SUR-SAONE

Aux termes de ses décisions en date du 01 octobre 2025, l'associée unique de la société susvisée:
- constituée pour une durée de 99 années à compter du 29 juin 2009
- ayant pour objet social la mise en place de solutions de cafeterie à destination de la restauration collective (hôpitaux,cliniques, maisons de retraite, internats,etc.), de l'hôtellerie et de l'entreprise, le négoce de café, thé, cacao, de tous produits alimentaires ou assimilés, detous articles et accessoires destinés à la cafeterie, avec achat, vente, exploitation directe, location et entretien de tous distributeurs et machines, le négoce oula location de fontaines à eaux, jus de fruits, etc., la torréfaction, la dégustation sur place et la vente à emporter, la restauration sous toutes ses formes, l'exploitation de salons de thé
- et un capital social d'un montant de 9000 €
A décidé de transférer le siège social de :
71100 CHALON-SUR-SAONE 15, rue Saint-Georges à
21200 BEAUNE - 14,avenue Albert Bichot, et ceci avec effet
A compter du 01 octobre 2025.
En conséquence, la société, dont la société 2 A D (402 042 634 RCS Colmar) est le Président, qui était immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chalon-sur-Saône sous le numéro 513 384 818, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon,désormais compétent à son égard.
Pour avis,Le Président.

AL25020742

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Par décision du 28/06/2024, les associés de la société CPG & ASSOCIES, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, Siège social : 7 Rue Alexander Fleming, 21121 AHUY, RCS DIJON 451 858 310, ont pris acte de la démission de la société HOLDING ACD de ses fonctions de Directrice Générale à compter de ce jour, sans pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS - La Présidente

AL25020748

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 07/11/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Clénay : Parcelle en nature de sol et taillis sur laquelle se trouve du bâti constitué essentiellement de 2 bungalows à usage d'habitation (non conforme aux documents d'urbanismes) - Urbanisme : Zone A du PLU 56 a 80 ca '9100 RUE DE LA FONTAINE AUX LIONS' : ZC-0139
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/12/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020754

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPEE

SCI SERRIGNY-MIRAMONT
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
35, rue des Blés d'Or
21560 COUTERNON
987 759 628 RCS DIJON

Suivant décision collective des associés en date du 10/12/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mme Sophie MIRAMONT, demeurant 20, impasse du Poron, 21160 PERRIGNY-LES-DIJON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Le siège de la liquidation est fixé au 35, rue des Blés d'Or 21560 COUTERNON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée,et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL25020680

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI SERRIGNY-MIRAMONT
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
35, rue des Blés d'Or
21560 COUTERNON
987 759 628 RCS DIJON

Suivant décision collective des associés en date du 31/12/2024, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Mme Sophie MIRAMONT, demeurant 20, impasse du Poron, 21160 PERRIGNY-LES-DIJON et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL25020681

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES REMPARTS
Société civile
Au capital de 2 000 €
Siège social : 12 Place Notre Dame
21140 SEMUR EN AUXOIS
500 562 673 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 10/10/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Dominique Bonfils, demeurant 4 rue Fremiotte 21350 Boussey,Gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Fremiotte 21350 Boussey. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

AL25020721

// CONSTITUTION

SCI DE LA BERGERIE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue du Triage,
21120 IS SUR TILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IS SUR TILLE du 28/10/2025il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DE LA BERGERIE
Siège social : 7 Rue du Triage, 21120 IS SUR TILLE
Objet social : - La propriété et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles à quelque endroit qu'ils se trouvent ;- L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;- La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial,industriel, professionnel ou mixte ;- La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;- L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, meublés ou non ;- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Dylan HOSCHAR,né le 16 septembre 1999 à DIJON (21)demeurant 7 Rue du Triage 21120 IS SUR TILLE
Madame Clara BERNIGAUD,née le 7 juillet 2002 à DIJON (21) demeurant 1 Rue du Général Morey 52500 BELMONT
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL25020657

SAS DE LA PRAIRIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Ferme de la Prairie
21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARNAY-SOUS-VITTEAUX du 21/10/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DE LA PRAIRIE
Siège : Ferme de la Prairie 21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Production d'énergie photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Madame Sarah LALLEMANT Demeurant Ferme de la Prairie 21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX
Directeur général :Monsieur Jean-François LALLEMANT Demeurant Ferme de la Prairie 21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
POUR AVIS, Le Président.

AL25020718

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

KEVALEX
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Aglan
3 rue du 25 Septembre 1793
58000 CHALLUY
799 121 439 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 13/10/2025, les associés ont, à compter du même jour :
- pris acte du décès de Monsieur William CHOUAKRIA, gérant et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement
- décidé de transférer le siège social au 18 rue des Jeunes Pousses - 58000 SAINT-ELOI, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

AL25020639

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA DOMAINE CHAMPEAU
Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 147 250 euros
Siège social : 20 Rue Saint Edmond
58150 ST ANDELAIN
352 440 531 RCS NEVERS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 octobre 2025, il a été pris acte :
- de la réduction du capital social de 73 625 euros pour le porté à 73 625 euros,de modifier l'article 7 des statuts, comme suit :
Article 7 – CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social s'élève à cent quarante sept mille deux cent cinquante (147 250) euros.
Il est divisé en neuf mille cinq cents (9 500) parts de 15,50euros chacune réparties entre les associés au prorata de la valeur de leurs apports.
Nouvelle mention : Le capital social s'élève à soixante-treize mille six cent vingt-cinq(73 625) euros.
Il est divisé en quatre mille sept cent cinquante (4 750) parts de 15,50 euros chacune réparties entre les associés au prorata de la valeur de leurs apports
- de nommer Madame Bérengère CHAMPEAU, demeurant 2 Rue des Bleuets à Chambeau 58150 SAINT-ANDELAIN, en qualité de co-gérante pour une durée illimitée à compter du 1er novembre 2025, en remplacement de Monsieur Guy CHAMPEAU,démissionnaire.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS, La gérance.

AL25020720

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique de KERAL INVESTISSEMENTS Société par actions simplifiée au capital de 5 000 € Moulot, 58500 CLAMECY 911 404002 RCS NEVERS 58000, en date du 05/11/2025, La Société EVO AUDIT, SARL au capital de 1000 euros, domiciliée 4 rue Claude Berthollet 86 000 POITIERS, immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 941 181 240 a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2031.

AL25020730

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ARTISANS CONCEPT
SAS Au capital de 2.000 euros
5 bis boulevard du Dr Galvaing
58300 DECIZE
894 308 774 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 05/11/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 5 bis boulevard du Dr Galvaing 58300 DECIZE et ce, à compter du 05/11/2025.
Le Président a également pris acte de la démission de Mme Aurélia MACADRE, Directeur Général.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL25020749

// GÉRANCE

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LÈS AIX (58380) le 09/10/2025 enregistré le 15/10/2025 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la NIEVRE Dossier 2025 00018456 référence 5804P012025N 00557,
La société dénommée DURET, Société à responsabilité limitée au capital de 153 580 EUROS, ayant son siège social à LUSIGNY (03230), 4 rue du Commerce, identifiée au SIREN sous le numéro 828260141 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CUSSET,
A vendu à :
La société dénommée FOURNIER, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 EUROS, ayant son siège social à DECIZE (58300), 57 rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 989424254 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Son fonds de commerce de Boucherie charcuterie traiteur, exploité à DECIZE (58300), 57 rue de la République exploité sous le numéro SIRET n°82826014100027 correspondant à l'établissement secondaire de la Société DURET.
Cette vente a été consentie au prix de SOIXANTE-QUINZE MILLE CINQ CENTS EUROS (75 500,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour : 10 000,00 € et Aux éléments corporels pour : 65 500,00 €, avec entrée en jouissance au 09/10/2025.
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office de Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.

AL25020711

// ADDITIF-RECTIFICATIF

GYNEPSY
Société civile immonilière
Au capital de 1 829,39 €
Siège sociale : NEVERS (58000)
39 B Rue Paul vaillant Couturier
RCS NEVERS 403086424

RECTIFICATIF

Avis rectificatif à l'annonce publiée dans le Journal TERRES DE BOURGOGNE du 25 juillet 2025 concernant la société **GYNEPSY**.
Dans l'annonce précitée, il a été par erreur indiqué que la dissolution anticipée de la société avait été décidée à compter du 27 mars 2017.
Il convenait de lire : la dissolution anticipée a été décidée à compter du 17 juin 2025.
Le reste de l'annonce demeure inchangé.
Pour avis, le liquidateur

AL25020758

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

SAS BAJH - RCS Nevers 828 190 124 - gestion d'installations sportives - 172 avenue du Stand 58000 Challuy. Jugement en date du 03/11/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020736

MATHIEU Jean-Claude - travaux peinture et plâtrerie - 2 rue de Bel Air 58470 Magny-Cours. Jugement en date du 03/11/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020737

EURL DU MANOIR - RCS Nevers 833 090 475 - réalisation de prestations de travaux agricoles, préparation des terres,opérations de récoltes, semis et plantations. traitement et pulvérisation des récoltes, épandages, taille des arbres,haies, accotements, mise à disposition de machines agricoles- manoir de Reugny Dompierre-sur-Héry 58420 Beaulieu.Jugement en date du 03/11/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020738

BAGOT Christophe - RCS Nevers 491 366 449 - charcuterie,traiteur, triperie, rôtisserie - 6 rue du Général de Gaulle58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 03/11/2025prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020739

UNYK STYLE - RCS Nevers 821 796 117 - la vente de prêt à porter femmes, enfants et hommes, chaussures, accessoires maroquinerie, bijoux - 1 avenue du Général de Gaulle 58000Nevers. Jugement en date du 03/11/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020740

Biker' Bar GONTARD Bruno - RCS Nevers 340 843 945 - café,bar, restaurant - épicerie, dépôt de pain et de journaux - 1place de la Liberté 58130 Saint-Aubin-les-Forges. Jugement en date du 03/11/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25020741

ENVOI EN POSSESSION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 9 juillet 2025,
Madame **Madeleine Anne-Marie MAILLOT**, en son vivant retraitée, demeurant à DORNECY (58530) 11 rue des Champs. Née à CLAMECY (58500), le 8 juillet 1944. Décédée à DORNECY (58530) le 25 juillet 2025.
A consenti un legs universel.
Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier THOMAS, notaire à PONT-A-MOUSSON, 1 rue Saint-Laurent, le 25 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire en charge de la succession : Maître Guillaume DINET, Notaire à CLAMECY 58500, 24 rue Marié Davy, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25020708

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA LES LONGUES RAIES
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 4 route de Villiers
58150 SAINT LAURENT L'ABBAYE
RCS NEVERS – N° 911 497 675

Suivant délibération d'AGE du 31 octobre 2025, les associés ont décidé à effet du31 octobre 2025, la dissolution anticipée de la société SCEA LES LONGUES RAIES.Sont nommés liquidateurs :
- M. Pascal MORLAT, demeurant 4 route de Villiers - 58150 SAINT LAURENT L'ABBAYE
- M. Patrice MORLAT, demeurant 27 bis route de Pouilly - 58150 SAINT LAURENT L'ABBAYE.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 4 route de Villiers - 58150 SAINT LAURENT L'ABBAYE.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, les liquidateurs

AL25020756

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL DIDIER ROSETTE
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : ZI - Les Maisons Rouges
58240 LANGERON
Siège de la liquidation :
Chemin des Chaumes
58490 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
RCS NEVERS 420 500 597

Le 20.10.2025, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25020762

// CONSTITUTION

SELARL Office Notarial du Val Charitois,
Notaires associés à LA-CHARITE-SUR-LOIRE (Nièvre),
37, TER Avenue Maréchal Leclerc

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julie MICHELOT,Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 31 juillet 2025,enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la Nièvre, le 5 août 2025 dossier 2025 00014715 référence 5804P012025N00468, a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : groupement foncier agricole
Dénomination : Groupement Foncier Agricole «des Terres d'Avenir »
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Siège : CHAMPLEMY (58210), Les Plauts.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENTS EUROS (150 500,00 EUR), divisé en 1 505 parts de cents euros (100,00 euros) chacune.
Apport(s) en numéraire : CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENTS EUROS (150 500,00 EUR),somme égale au montant du capital social.
Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.
Les gérants sont Madame Fanny MOREL demeurant à TOULOUSE (31400) 35 avenue de Lespinet, et Monsieur Gaëtan MOREL, demeurant à BEIJING (100006) (CHINE) Qihe Lou Nan Xiang 5C Dongcheng Qu.
La durée de leurs fonctions est : illimitée.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, Le notaire.

AL25020717

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/10/2025, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : GITE DU DOMAINE BERNAISSE
Objet social : La location immobilière, l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, la location d'emplacements de camping, de garages ou de stationnement. Vente de produits alimentaires, tables d'hôtes, organisation évènementielle et réception.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de

ANNONCES LÉGALES



Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.
Siège social : 65 2eme impasse des bleuets 58000 ST ELOI
Au capital de : 400 €
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Président : M. BERNIER Vincent demeurant 65 2eme impasse des bleuets 58000 ST ELOI
Autre(s) dirigeant(s) : directeur général M. DELNAISSE Romain demeurant 6 rue du moulin 27400 LA HAYE MALHERBE.

AL25020731

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TR GARAGE
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 50 000 €
Siège social : 16, rue des Craies - 58240 LANGERON
Objet social : Entretien, réparation de tous types de véhicules automobiles - Réalisation de tous travaux de mécanique et de carrosserie - Achat, vente de pièces détachées et d'une manière générale de tous accessoires et produits se rapportant aux véhicules automobiles - Location de véhicules sans chauffeur
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : la société HPR sise à LANGERON (58) – 16, rue des Craies (929 713 519 RCS NEVERS)
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL25020744

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/11/2025, il a été constitué une Société Civile immobilière dénommée : LES 3 AILES
Objet social : Location immobilière
Siège social : 1 Le grand Perthuis-Dordres 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX
Capital : 100 eurosGérance : Emilie DETABLE et Frédéric DETABLE demeurant 1 Le Grand Perthuis-Dordres 58460 CORVOL L'ORGUEUILLEUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25020755

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

GUYOT ALAIN

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19 rue du Docteur Courtois 89190 SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES
385 085 790 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 10 OCTOBRE 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Il a également été décidé de changer la dénomination de la Société, laquelle devient : GUYOT
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur Rémy GUYOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Rémy GUYOT, demeurant 19 rue du Docteur Courtois 89190 ST MAURICE AUX RICHES HOMMES.
Pour avis, Le Président.

AL25020716

CHANGEMENT DE GÉRANT

LEGENDRE

Société en nom collectif
au capital de 200 euros
Siège social : 14 Place de l'Eglise 89630 QUARRE LES TOMBES
477 851 901 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 21 Octobre 2025, l'Assemblée Générale a pris acte du décès de M. Sébastien LEGENDRE survenu le 9 octobre 2025 et a nommé en qualité de gérant Madame Christine LEGENDRE, demeurant La Verdière 58140 MARIGNY L'EGLISE.
Pour avis
La Gérance

AL25020728

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DE COTE RENARD

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Cote Renard VILLEFRANCHE SAINT PHAL
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
420 424 913 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 15octobre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision de la Société OCTOPUSSY de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur David BONNICHON, demeurant Cote Renard VILLEFRANCHE SAINT PHAL 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, pour une durée illimitée.
Pour avis

AL25020743

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

EL BOUHALI

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 26 Avenue de la Résistance 89000 AUXERRE
813 041 464 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 15juillet 2025, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts :
- L'acquisition, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation ou la cession de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ;- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de toutes participations ou valeurs mobilières dans toutes sociétés françaises ou étrangères, ainsi que tous instruments financiers,comptes d'investissement, produits structurés ou actifs numériques ;- La prise de participations, le financement,l'accompagnement ou la gestion de projets entrepreneuriaux, notamment dans les secteurs du commerce, de la distribution, de l'alimentaire, de l'agroalimentaire, de l'hôtellerie-restauration, de l'import-export, des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ;- La fourniture de prestations de conseil,d'intermédiation, de représentation ou de négociation commerciale ou stratégique,notamment dans les domaines liés à la distribution, au négoce ou aux circuits professionnels, en France comme à l'étranger ;- La société pourra également exercer des activités de mise en relation, de conseil ou d'accompagnement stratégique auprès de partenaires opérant dans les secteurs du commerce, de l'import-export, des produits alimentaires ou des boissons, y compris viticoles,en France comme à l'international ;- La prestation de services de direction, de gestion, d'administration, de coordination ou de conseil stratégique à toute entreprise, qu'elle soit détenue ou non par la société.

AL25020745

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA MORIZOT

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1 412 000,00 euros
Siège social : 9 rue des Fossés 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
839 086 808 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du10/10/2025 a :
- décidé d'augmenter le capital social de 158 000€ pour le porter à 1 570 000 €,
- nommé M. Anthony THIBERT, demeurant 4 impasse du Couvent 89160 ARGENTEUIL-SU-RARMANÇON,aux fonctions de cogérant,
- décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui sera désormais « SCEA TM AGRI ».
Pour avis, la gérance.

AL25020752

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE(Yonne) du 31/10/2025, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE le 04/11/2025, dossier 202500034908, référence 8904P01 2025 A 01500,
La Société Garage A. GUILLEMIN, Société par actions au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 18 rue de Montboulon - Zone d'activité des Champs Casselins 89000 ST GEORGES SURBAULCHE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 423 549 906 RCS AUXERRE,
A CEDE à
La Société GARAGE NECTOUX, Société par actions au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 4 route d'Aillant 89240 EGLENY,immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 989875 372 RCS AUXERRE,
Un fonds de commerce d'achat, vente, entretien, réparation, location de tous véhicules automobiles, neufs et d'occasions,de cycles, de motocyclettes, de tondeuses et d'appareils de motoculture ; travaux de carrosserie, tôlerie, peinture ; achat, vente en gros et en détail de pièces détachées et d'accessoires se rattachant directement ou indirectement aux biens et opérations précités, sis et exploité à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (Yonne), 18rue de Montboulon – Zone d'activité des Champs Casselins,
Moyennant le prix de 180 000 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/11/2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., 43 rue du Clos 89000 AUXERRE.

AL25020764

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-471du 07 novembre 2025, du Code de l'Environnement et du Code de l'Urbanisme, une enquête publique est ouverte relative à la demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque porté parla SAS WEB Parc Solaire du Puits de la Loge, d'une emprise de 28,2 ha(surface clôturée) et d'une puissance totale de 29,99 MWc sur le territoire de la commune d'ANNAY-SUR-SEREIN.
Cette enquête se déroule en mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN, siège de l'enquête,pendant 42 jours consécutifs, du mercredi 03 décembre 2025 (09 h) au mardi 13 janvier 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse du pétitionnaire, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Christian CHARBONNIERAS est désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Catherine SEMBLAT est désignée commissaire enquêtrice suppléante pour diligenter l'enquête.
Monsieur Christian CHARBONNIERAS recevra, en personne, au sein de la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- mercredi 03 décembre 2025 de 09 h à 12 h
- jeudi 11 décembre 2025 de 14 h à 17 h
- jeudi 18 décembre 2025 de 14 h à 17 h
- mardi 13 janvier 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- sur registre dématérialisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/parc-solaire-annay-sur-serein
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
parc-solaire-annay-sur-serein@mail.registre-numerique.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit, au siège de l'enquête :
- sur le registre « papier » déposé en mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN (2, Grande Rue - 89130 ANNAY-SUR-SEREIN) ou
- courrier adressé à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr
(Onglet Actions de l'État,Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques) ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Clémence BROUCK, cheffe de projets pour la SAS WEB Parc Solaire du Puits de la Loge - 58 A Rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
Email : clemence.brouck@web.energy

AL25020759

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2023,
Monsieur Patrick Jacques CAPDEVILLE, en son vivant retraité, demeurant à CHASTELLUX-SUR-CURE (89630) 10 route de Meulot.
Né à PARIS 10 ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 3 mars 1954.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à DIJON (21000) (FRANCE) le 18 juin 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Angélique SUREAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE-SUR-SEREIN, 8 - 10, Montée du Calvaire, le 17 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Angélique SUREAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE-SUR-SEREIN, 8 - 10, Montée du Calvaire, référence CRPCEN : 89035, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25020734

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BASALTE

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 6 130 euros
Siège social et de liquidation : 3, rue de l'Yonne 89000 AUXERRE
884 609 843 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Isabel FERRAZ DE BARROS, demeurant 14, rue du Château 89110 LAFERTE LOUPIERE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de l'Yonne 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL25020719

S.J.B. Société d'Avocats

NON DISSOLUTION

EBF

Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
Siège social : 2 Chemin de Poilly 89310 FRESNES
917 497 869 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL25020765

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ORTHO MEDICA

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège : 1 Hameau Gogot 89240 DIGES
479 853 442 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc SAVORET, demeurant 1 Hameau Gogot89240 DIGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 Hameau Gogot89240 DIGES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25020766

// CONSTITUTION

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître DRÉAU, notaire à AVALLON, 4, rue de Lyon, le 4 novembre 2025, d'un Groupement foncier agricole dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Groupement foncier agricole « des Bergers »
Siège social : THORY (89200), 60 Grande Rue
Objet : la propriété et l'administration par exploitation en faire valoir direct ou par bail, location ou autrement de immeuble à vocation agricole bâtis ou non bâtis
Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : MILLE EUROS (1 000,00 €), apports en numéraire
Gérants : Monsieur Lilian Bernard RAMEAU, demeurant à PRECY LE SEC (89440), Chemin départemental 32,Monsieur Nicolas Olivier ROBERT, demeurant à THORY (89200), 60 grande rue
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Le Groupement sera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis,Le notaire.

AL25020724

PER RENT IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 Chemin du Pré au Curé, 89200 MAGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAGNY du 03 Novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PER RENT IMMO
Siège : 3 Chemin du Pré au Curé, 89200 MAGNY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros
Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la mise en valeur, la location nue ou meublée de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire, locataire, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement; L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou mixte;
La gestion et la valorisation d'un patrimoine immobilier, y compris la supervision des travaux d'entretien, de rénovation, de transformation, d'aménagement ou de réhabilitation des immeubles détenus ou exploités;
L'investissement locatif, à savoir l'acquisition de biens en vue de leur location, la constitution et la gestion d'un portefeuille immobilier à but patrimonial ou spéculatif, ainsi que la cession éventuelle de tout ou partie de ces actifs;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
La société CYBHIL GROUP, SAS au capital de 600 euros, dont le siège social est 3 Chemin du Pré au Curé 89200 MAGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 992 679 100,
représentée par M. Yvan PERRIN, président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL25020747

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42